Les brèves du CSE de la ZP Sud Est

CSE de Juillet 2022

Pour l'UNSA- Ferroviaire nous ne pouvions commencer ce CSE sans évoquer les nombreux sujets d'actualité au GPU SNCF et plus précisément ceux de la SA Réseau. Parmi eux citons :

- Le renforcement de la concurrence avec la diminution du dialogue social dans un premier temps
- L'augmentation de la sous-traitance avec son lot de dérives
- L'augmentation du nombre de démissions et de restructurations
- Le manque de personnel qui se fait de plus en plus présent et qui pèse de plus en plus lourd dans le quotidien des cheminots
- L'état sanitaire global qui s'aggrave au fur à mesure que l'Entreprise poursuit ses projets de réforme et de réorganisation.

Bien que la Direction soutienne prendre des mesures pour palier à certaines problématiques telles que les recrutements ou encore la fidélisation, l'UNSA-Ferroviaire ne peut que constater que ces dernières sont insuffisantes.

La délégation ne manque pas de préciser que le Réseau est devenu dimensionnant, ce n'est pas une nouveauté, mais ses salariés sont devenus des leviers essentiels du monde ferroviaire qui se dessine.

Sur un autre sujet, l'UNSA-Ferroviaire ne manque pas de dénoncer la signature en catimini d'un « contrat de performance » entre l'Etat et SNCF Réseau, malgré les contre-indications des OS, associations d'usagers, experts et Sénat ! Décision qui aura des conséquences importantes d'ici dix ou quinze ans sur notre infrastructure. A ce titre, le dossier Maintenir Demain en est un parfait exemple, notamment du fait de ses objectifs de réductions d'effectifs par métier. Le procès de Brétigny démontre également ce que peut engendrer de telles désorganisations. Faute d'ailleurs retenue contre la SNCF lors du procès.

L'UNSA-Ferroviaire a interpellé la Direction sur le sujet du pouvoir d'achat. Même si les propositions de l'Entreprise ne sont pas à la hauteur des attentes et ne rattrape pas la flambé de l'inflation, pour l'UNSA-Ferroviaire c'est un premier pas et les NAO promises en fin d'année devront être de haut niveau (voir le tract de la table ronde sur les salaires).

L'UNSA-Ferroviaire tient à remercier directement chaque agent et leur encadrement de proximité de l'IP Rhodanien, pour leur mobilisation, réactivité et professionnalisme lors de l'accident du 2 juin 2022.

À noter que, malgré l'importance des dossiers à traiter, en autre la consultation sur la vague 2 de Maintenir Demain, deux Organisations Syndicales ont fait le choix, à l'issue de leur déclaration respective, de quitter la séance sans attendre les réponses aux questions que l'une d'entre elles avait posé.

Consultation pour la nomination d'un médecin du travail aux cabinets médicaux d'Annecy et Chambéry :

Le Dr Catherine CONVERS-MORIN a fait valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2022. Elle assurait le suivi de 398 agents (dont 6 relevant du périmètre du CSE Réseau ZP SE) à Chambéry, et 765 agents (dont 213 relevant du périmètre CSE ZP SE) à Annecy. Elle était appuyée du Dr Anne-Gaëlle TCHABAN-FROLLA qui assurait le suivi de 1126 agents sur Chambéry et Modane (849 pour la ZP SE). Son remplacement serait assuré par le Dr Hélène MONTEIRO, médecin à temps partiel à raison d'1 jour semaine et qui assurera le suivi en santé au Travail de 467 agents sur Chambéry et 765 à Annecy, toujours appuyée du Dr CHABAN-FROLLA. Le remplacement de l'infirmière qui a démissionnée sur le cabinet d'Annecy est assuré. Celui de l'infirmière du cabinet de Chambéry est en cours de traitement.

Vos élus UNSA-Ferroviaire ont voté POUR cette organisation sera mise en place dès le 29 août 2022.

Consultation pour la nomination d'un médecin du travail sur l'EIV de St Dizier:

Le Dr Sophie BOSSUT, médecin du travail sur les sites de Reims, Châlons en Champagne et LPA St Dizier sera mutée, à sa demande sur la région Rhône Alpes. Elle assurait le suivi de 223 agents relevant du périmètre du CSE zone de production Sud Est (EIV de St Dizier). Le Dr Cécile BOUCHENOT médecin du Travail à temps partiel sur 4 sites (Châlons, Reims, LPA St Dizier et Paris Est) passera de 30% à 80% afin d'assurer son remplacement, cela à raison de 16 jours de visites délocalisées pour un taux de visite à la demande de 6,6 à 9 visites par jour.

Ici aussi, la délégation UNSA-Ferroviaire s'est prononcé POUR lors du vote.

Information sur le suivi des agents CSE Réseau ZPSE au cabinet médical de Lyon Perrache :

Le Dr Max B'TIT a fait valoir ses droits à la retraite le 1er juillet 2022. Il assurait le suivi en santé au Travail de 1165 agents (dont 467 relevant du périmètre du CSE Réseau ZP Sud Est dont 86 sur l'EIC Alpes, 147 sur l'IP Alpes et 234 su l'IP LGV Sud-Est Européen) sur les sites de Vénissieux et Lyon Perrache. Le Dr Sophie BOSSUT lui succédera à compter du 29 août 2022.

L'UNSA-Ferroviaire a également voté POUR cette organisation, qui même si elle apparait insuffisante, constitue un minimum pour les agents.

Consultation deuxième vague de Maintenir Demain de la zone de production Sud Est :

L'UNSA-Ferroviaire et l'OS restante, ont demandé le report de cette consultation. La Direction a refusé, malgré toutes les incohérences que les 2 OS ont relevé en séance.

Pour un projet national l'UNSA-Ferroviaire a obtenu, quand même un traitement équitable des ICS sur la Zone SUD-EST, mais pas pour l'ensemble du territoire. Cela devrait être indiqué sur les fiches de poste. Nous avons également demandé que les agents actuellement éligibles à l'ICS le soient encore dans la nouvelle organisation.

De trop nombreux agents sont encore en questionnement sur ce projet qu'ils n'ont pas encore su comprendre et s'approprier. Pour cause, le manque d'information sur le terrain qui met en exergue que les principaux concernés n'ont pas été suffisamment associés au changement. Le projet annonce une volonté de passer d'une organisation verticale à un modèle plus horizontal alors que la conduite du changement a elle-même été pratiquée de façon verticale ! Cette transformation, qui va entrainer des effets majeurs sur le travail ne peut se passer de l'expérience de ceux qui le font. Le projet déjà ficelé sur lequel ce CSE est consulté de façon formelle sans pouvoir réellement intervenir, dénote bien le manque de co-construction pourtant déterminant. Il en ressort un projet conduit par la technique et notamment l'avènement du numérique, avec une sous-estimation des dimensions humaines et organisationnelles. Aujourd'hui encore, les éléments présentés au travers de différents organigrammes ne suffisent pas à donner une vision claire de ce que seront les rôles précis de chacun dans ces nouvelles UTM. Les formations aux nouvelles missions de chacun ne sont pas évoquées. Le respect des préconisations nationales du projet, notamment pour la qualification d'un Req qui est fonction du nombre d'agents dans son équipe ne sont pas toujours respectées. Autant de points qui forcent la méfiance des acteurs sur le terrain. L'inusable alibi de la résistance au changement que la Direction serait tentée d'évoquer, paraitrait assez déplacé. Les objections des personnels, quand ils sont pris en considération, ne relèvent pas simplement de réactions conservatrices et passagères. S'ils n'adhèrent pas à la réorganisation, c'est en raison même des changements, dont le caractère économique prédomine sur ce qui est présenté comme un plus au niveau organisationnel, ou encore même de leur manque de visibilité.

L'analyse de ce projet par le cabinet d'expertise DEGEST semble être le même que celui de vos élus. A savoir, que celui-ci semble accroitre le recours à la sous-traitance, donc perte de compétences et de connaissances fines des pratiques, de la technicité, du réseau… Sans oublier l'avenir des agents dans cette nouvelle organisation. L'UNSA-Ferroviaire demande un travail de fond et déplore ce manque de transparence mettant à mal une nouvelle fois le dialogue social.

La délégation UNSA-Ferroviaire s'est positionnée <u>CONTRE</u> le projet qui sera tout de même mis en place par la Direction au 1er janvier 2023.

Consultation sur la première partie de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi sur la zone de production Sud Est (BLOC 3):

L'UNSA-Ferroviaire déplore que le contrat de performance conclu entre la SA SNCF Réseau et l'Etat, oblige la direction à baisser fortement sa masse salariale. Les tensions depuis s'accumulent au sein de l'entreprise. Et ce n'est pas le contrat 2022-2030 qui apaisera les craintes de l'UNSA-Ferroviaire.

Ces décisions ont un impact direct sur les cheminots, tel en témoigne l'augmentation des arrêts de travail ainsi que des accidents. Il est également constaté une augmentation des maladies professionnelles, particulièrement dans les EIC. Pour l'Unsa-Ferroviaire, la prévention est au cœur de nos préoccupations mais surtout, une obligation pour l'Entreprise.

Concernant les recrutements, force est de constater qu'ils ne sont pas suffisants pour couvrir le nombre de démissions et de ruptures conventionnelles qui ne cessent de monter en flèche. Il suffit de regarder la situation en EIC pour observer ce constat des plus explicite. A cela s'ajoute une montée des RPS, conséquence directe des conditions de travail d'aujourd'hui. Comment peut-on y remédier quand même le service médical, principal appui sur le sujet, est également en souffrance ?

Nous avons voté CONTRE cette consultation.

Information sur les résultats SST/accidentologie :

Le bilan au 31 mai 2022 fait état de 89 ATAA déclarés (pour 84 retenus, les autres ayant été refusés par la CPR) pour un total de 3850 jours d'arrêt. Le TF glissant de 10,93 est en deçà de l'objectif fixé de 11. Le mois de mai 2022 est en dégradation par rapport au mois de mai 2021 (5 accidents de plus).

Dans l'ensemble, ce début d'année 2022 affiche des résultats encourageants sur l'ensemble des déclarations au niveau de la zone de production Sud Est. Les accidents de plain-pied et avec dénivellation représentent toujours la majorité des évènements viennent ensuite les événements routiers.

Prochain CSE le 30 Août 2022.

UNSA ferroviaire

Un maillage territorial
au plus près des agents

L'essentiel de la
réglementation du travail

Information juridique
en droit privé

La défense du salarié, une priorité !

Des experts pour répondre
aux agents contractuels

Un pôle juridique
au service des salariés

Un pôle SSCT
au plus près des agents

Renforçons nos emplois !

Renforçons le **2e** syndicat de la SNCF &
de la branche ferroviaire

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

Scannez moi !

Fédération UNSA-Ferroviaire 56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

VOS ELUS UNSA-FERROVIAIRE

BUZIO Lionel	buzio.l@unsa-ferroviaire.org	07 67 36 64 86 EIC ALPES	BELLORGET Jean-Yves	bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org	06 01 28 11 38 EIC BFC
VIVIER Marie-Laure	vivier.ml@unsa-ferroviaire.org	EIC ALPES	CHARBONNIER Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org	06 78 72 16 39 EISE Lyon
COULON Patrice	coulon.p@unsa-ferroviaire.org	06 13 04 87 45 EIC LR	CROS Delphine	cros.d@unsa-ferroviaire.org	06 28 08 48 85 EIC LR
GAMELA Cindy	gamela.c@unsa-ferroviaire.org	06 24 03 71 19 EIC Auvergne	MURATI Jean-David	murati.jd@unsa-ferroviaire.org	06 14 88 70 34 EIC PACA
RAJKOWSKI Jean-Marcel	rajkowski.jm@unsa-ferroviaire.org	Supply Chain Lyon	BELLIERES Éric	eric.bellieres@reseau.sncf.fr	Infrapole Auvergne
UNSA-FERROVIAIRE – CSE ZP SUD EST			SAUGUES Yoann	saugues.y@unsa-ferroviaire.org	06 20 78 10 38 (RS) EIC RA

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions : cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

PV des réunions CSE de la DZP SE :
https://sncf.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx

UNSA Ferroviaire
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org